

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Gares de : Saint-Denis, Marolles-En-Hurepoix, Bouray, Les Grésillons, Vanves-Malakoff, Corbeil-Essonnes.

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation de plusieurs emplacements commerciaux dédiés à l'activité ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

I. DESCRIPTION DES EMBLEMENS ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Durée d'exploitation pour l'ensemble des emplacements : 4 ans (sauf exceptions indiquées ci-après) à compter de la mise à disposition du premier emplacement. Le premier emplacement sera mis à disposition de façon prévisionnelle à compter du mardi 4 Juin 2019 sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations administratives.

Activité autorisée sur l'ensemble des emplacements : Activité de primeur (Ventes de fruits et légumes et/ou vente de produits d'épicerie fine et/ou vente de fleurs).

Réponse obligatoire sur les emplacements ci-dessous:

Un emplacement n°1 en gare de Saint-Denis :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'une superficie totale d'environ 12 m². L'emplacement disponible est situé sur le côté gauche du Bâtiment Voyageurs. L'occupation sera possible uniquement jusqu'au 31/12/2021 pour cet emplacement.

Un emplacement n°2 en gare de Marolles-En-Hurepoix :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'une superficie totale d'environ 15 m² situé sur le parking faisant face au Bâtiment Voyageurs.

Un emplacement n°3 en gare de Bouray :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'une superficie totale d'environ 6 m² situé face au Bâtiment Voyageurs.

Un emplacement n°4 en gare des Grésillons :

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'une superficie totale d'environ 10 m² à proximité du Bâtiment Voyageurs.

Un emplacement n°5 en gare de Vanves - Malakoff:

Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'une superficie totale d'environ 6 m² situé sous le porche d'accès au Bâtiment Voyageurs. Occupation possible uniquement l'après-midi pour cet emplacement.

Un emplacement n°6 en gare de Corbeil-Essonnes:

*Descriptif de l'emplacement : Emplacement d'une superficie totale d'environ 6 m² situé à l'extérieur du Bâtiment Voyageurs, à proximité du parking, au niveau de l'entrée latérale.
Durée du contrat : 1 an à compter de la mise à disposition pour cet emplacement.*

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation. L'ensemble des **emplacements** seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **lundi 4 mars 2019 à 16h00.**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes adressées par courrier électronique aux adresses courriel suivantes : eguillou@retail-connexions-sncf.fr et commerces_transilien@retail-connexions-sncf.fr seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Les candidats se verront ainsi adresser un courriel contenant le lien, l'identifiant et le mot de passe leur permettant de télécharger gratuitement le document qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Mobilités et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.
SNCF Mobilités se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **jeudi 4 avril 2019 à 16h00.**

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **mai 2019.**